

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
04/02/2022

Remise du Prix Alfred Kastler pour une méthode de recherche contre la cécité sans expérimentation animale

Faire progresser la science peut se faire sans utiliser d'animaux. La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) a remis ce vendredi 4 février un prix au Dr Kalatzis en récompense de son travail de recherche sur la cécité qui a été réalisé sans avoir recours à l'expérimentation animale.

Louis Schweitzer, président de la LFDA, a remis au Dr Vasiliki Kalatzis le Prix de biologie Alfred Kastler, du nom du prix Nobel qui a cofondé la LFDA en 1977. Ce prix de 4 000 euros est destiné à encourager la recherche et l'application de méthodes expérimentales permettant de ne pas utiliser l'animal.

Directrice de recherche à l'Inserm à l'institut des Neurosciences de Montpellier, la lauréate a été récompensée pour ses travaux sur les maladies héréditaires de l'œil responsables de cécité. La lauréate a développé des modèles rétiniens humains afin d'étudier et de développer des traitements innovants. Elle a choisi de ne pas utiliser d'animaux, estimant que le modèle humain était à la fois plus éthique et plus pertinent pour répondre à ses problématiques de recherche.



Louis Schweitzer et Vasiliki Kalatzis

« Au cours des dix dernières années, nous avons pu faire évoluer les méthodes pour arriver à un stade où nous n'avons pas besoin de modèle animal pour faire progresser la science »

Dr Vasiliki Kalatzis, lauréate du Prix de biologie Alfred Kastler 2021 de la LFDA.

La France vient de se doter en novembre 2021 de son premier centre 3R : en expérimentation animale, ces lettres désignent l'objectif de **remplacer** les animaux utilisés pour la recherche, **réduire** au minimum le nombre d'animaux lorsque leur utilisation est encore nécessaire et **raffiner** les méthodes expérimentales pour minimiser la souffrance animale. Les travaux du Dr Vasiliki Kalatzis sont donc particulièrement importants au vu de cette actualité en démontrant qu'il est possible de respecter le premier R.

La LFDA veillera à ce que tous les moyens alloués à ce nouveau centre français, nommé FC3R, soient à la hauteur de l'objectif pour que l'accent soit mis sur ce premier « R », c'est-à-dire le remplacement des animaux dans la recherche.

Contact :

Marie TEXIER, chargée de gestion et de communication
01 47 07 98 99 · communication@fondation-droit-animal.org
www.fondation-droit-animal.org